



---

## Assemblée Générale Ordinaire 2022

### Vendredi 18 mars à 18h00

# «Maison des Familles de la Mosaïque»

---



Notre site : [www.plaisirvestiaire.fr](http://www.plaisirvestiaire.fr)

Contact : [plaisirvestiaire@sfr.fr](mailto:plaisirvestiaire@sfr.fr)

Association loi de 1901

Bureau administratif : 8 Allée St Just – 78370 PLAISIR - Tel : 01.30.55.09.87

Siège Social : Mairie de Plaisir – 2 rue de la République – 78373 PLAISIR

## SOMMAIRE

---

### RAPPORT D'ACTIVITE

- **Préambule : Contexte de l'année 2021** Page 3.
- **Vestiaire social** ..... Page 4.
  - Proposer des vêtements gratuits ou à petit prix.
  - Nos bénéficiaires, notre « Boutique » au Valibout, et notre antenne Camille Claudel
- **Mesures prises dans le cadre de la crise sanitaire.** .....Page 5.
- **Action d'accompagnement aux personnes**
  - Stages école
  - Accueil de personnes suivies en milieu protégé
- **Action pour l'Insertion professionnelle et la formation**..... Page 6.
  - Evolution des emplois salariés, financement et formation.
  - Médecine du travail et conditions de travail
- **Action pour le Lien social et culturel** ..... Page 7.
  - Activités externes
    - La fête des associations
    - (*Les lotos, Salon artisanal « Aux plaisirs créatifs » annulés*)
  - Activités internes
    - Ateliers thématiques
- **Des Partenariats associatifs et « Ville » pour un mieux vivre ensemble** ..... Page 8.
  - Coordination associations sociales
  - Partenariat avec le CCAS et le TAD Plaisir
  - Membre du conseil de quartier
- **Nos autres partenaires associatifs** ..... Page 8.
- **Le Vestiaire Social : une voie pour le Développement durable** ..... Page 9.
  - Donateurs, tri, Le relais
  - Semaine de la citoyenneté
- **Nos partenaires institutionnels qui nous soutiennent** ..... Page 10.
- **Nos partenaires commerciaux qui nous soutiennent** ..... Page 11.
- **Notre structure et notre fonctionnement** ..... Page 12.
  - Nos instances
  - Nos adhérents
  - Nos actions de communication
  - Réalisation d'un sondage interne (bénévoles et salariés)
- **Séminaire suite au sondage et plan d'action**..... Page 13
- **Indicateurs d'activités chiffrés 2021.**

### RAPPORT FINANCIER

- Synthèse, compte de résultat et trésorerie 2021..... Page 14 à 16.
- Budget 2022 ..... Page 17,18.

### ANNEXES

- L'équipe de Plaisir Vestiaire .....Page 19.
- Bilan du bénévolat (Heures ETP) & Tarif du vestiaire social ..... Page 20.

## Préambule : Contexte de l'année 2021

---

L'année 2020, 1<sup>ère</sup> année du COVID-19, avait été très fortement marquée par la pandémie, avec des bouleversements sur notre organisation et affectant les bénévoles qui la constituait. Ces contraintes se sont poursuivies en 2021, avec un nouveau confinement d'un peu plus d'un mois ; l'adaptation collective de toute l'équipe aura permis de poursuivre notre mission avec plus de sérénité vers nos bénéficiaires.

Par ailleurs, notre antenne du Valibout, a bénéficié des travaux de rénovation d'intérieur financés par le bailleur « Les Résidences ». Le besoin de vider totalement notre local pour permettre ces travaux a très perturbé notre organisation.

Nous avons profité de cette lourde opération pour procéder à de nouveaux aménagements intérieurs.

Comme ce sera détaillé dans les pages suivantes, l'association est restée active et dynamique sur les deux antennes, celle de Camille Claudel accueillant de plus en plus de personnes bénéficiaires, lieu également d'activités intergénérationnelles « Atelier couture » et « Atelier de la Coccinelle créative ».

Cette situation aura eu pour conséquences :

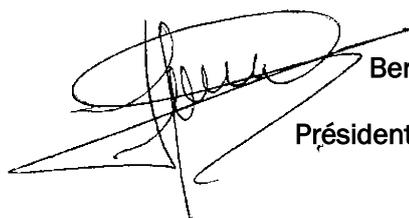
- Un nombre de familles bénéficiaires en hausse vs 2020
- Des recettes de ventes solidaires en hausse
- Un nombre d'adhésions et de dons financiers stable (en dessous du niveau avant Covid)
- La mise en veille de nos événements traditionnels :
  - Nos deux lotos
  - Notre Salon artisanal
  - Notre participation à la Kermesse du Valibout
- La mise en activité partielle de nos salariés de fin mars à fin avril
- L'application rigoureuse des mesures sanitaires

Malgré tout, la session « Image de soi » début mars a pu se dérouler normalement.

Deux ans après le début de cette pandémie, nous avons l'espoir d'un retour à une vie et à un fonctionnement plus « normal ». Une embellie qui fonde nos objectifs 2022 avec une équipe mobilisée pour proposer des moments de liens sociaux avec nos bénéficiaires.

Le dossier joint reste fidèle à sa structure de présentation qui permet de rappeler en détails nos activités en temps normal.

Nous vous en souhaitons une bonne lecture et restons à l'écoute de vos questions.

  
**Bernard ANSART**  
**Président de Plaisir Vestiaire**

*Permettre aux personnes et familles dans la précarité de s'habiller dignement est la mission que s'est fixée notre association. Notre action s'adresse aux hommes, aux femmes et aux enfants sans condition de revenu, en priorité aux situations d'urgence sur notre bassin de vie (Plaisir, SQY et plus largement le cas échéant). Offrir les meilleures conditions d'accueil sur nos deux sites est une préoccupation permanente de toute l'équipe.*

L'activité de nos deux boutiques en 2021 atteste de l'intérêt de notre action:

- **Fréquentation :**
  - 227 Familles (212 familles en 2020) soit + 7 %
  - 1472 Visites (1163 visites en 2020) soit +27%
- **Recettes des ventes aux bénéficiaires :**
  - En hausse de +27 % (+2807 €) par rapport à 2020.
- **Les Bons gratuits :**

Ils sont attribués sur prescription des travailleurs sociaux du CCAS, du SAS, ou des Associations sociales partenaires.

Bien qu'en théorie ils soient plafonnés à 15,00 € / an / personne de la famille, il n'est pas rare que ce plafond soit dépassé en cas de besoin avéré. Des lots à destination de pays d'Afrique sont régulièrement et gracieusement préparés.

  - La valorisation des bons gratuits de 3104 € en hausse de 45%
- **Nos horaires d'ouverture au public sont adaptés aux habitudes de nos bénéficiaires,**
  - Valibout : tous les jours sauf le mercredi de 9h00 à 17h00
    - Lundi, mardi et jeudi : accueil Boutique
    - Vendredi : accueil des apports de vêtements (sur RV)
  - Camille Claudel : Tous les après-midis de 14h30 à 17h30.
- **Nos tarifs sont inchangés depuis 2010, et certains ont même été minorés.**

Pour mémoire une cotisation de 2€ /famille/an est demandée aux familles qui fréquentent les « boutiques ».
- **Notre antenne au Valibout :**

C'est notre « Boutique » historique et notre bureau administratif.

Tous les aménagements possibles pour gérer les stocks et les rayons ont été réalisés.

Un local technique nous a été mis à disposition pour l'opération de rénovation par les « Résidences Yvelines »

La pérennité de cette possibilité serait une vraie solution à nos difficultés, accrues depuis la pandémie.
- **Notre antenne à la Maison des Familles Camille Claudel**

Ouverte depuis fin 2016, afin d'être au plus près des habitants de l'Aqueduc, notre antenne C. Claudel a progressivement trouvé toute sa place et démontré tout son intérêt.

La salle mise à notre disposition de façon permanente est claire et de bonne superficie. Un « corner » a été organisé pour les accessoires de puériculture assez encombrants (Poussettes, lits pliants, siège auto etc...)

La pièce adjacente à cette salle est régulièrement utilisée pour la tenue de nos ateliers thématiques les lundis et mercredis et nos réunions internes généralement les mardis...

Les espaces extérieurs (ancienne cour et espaces verts) nous permettent de prévoir des petits événements tant avec les enfants (jeux) qu'avec les familles (braderies).

## Mesures prises dans le cadre de la crise sanitaire.

---

L'habillement hors besoins d'urgence n'étant pas considéré comme un besoin essentiel, l'association a systématiquement fermé ses portes pendant les périodes de confinement nationales et le personnel salarié a été placé en activité partielle (chômage technique), soit un peu plus d'un mois en 2021.

Au bilan les salariés ont perçu leur salaire normalement.

Le protocole sanitaire appliqué concernant les activités au quotidien :

- Port du masque dans les locaux, des gants de protection pour les opérations de tri, gel hydro-alcoolique disponible, des protections de type hygiaphone pour les postes fixes.
- Protocole d'accueil des bénéficiaires limités à 3 personnes en simultané.
- Protocole de collecte des dons de vêtements, uniquement les vendredis sur RV.
- Protocole de stockage/déstockage et de tri à J+3

## Action vers les jeunes et les personnes en reconversion, mais aussi vers les personnes plus fragiles en recherche de contacts avec la vie active

---

### **Stagiaires « Ecoles » :**

*Nous sommes très souvent sollicités par des « Lycéens/Étudiants » voire des adultes en reconversion en quête de stage, le plus souvent parce qu'ils n'ont pas trouvé de place en entreprise. Nous faisons tout notre possible pour accueillir ces personnes souvent très démunies face à cette difficulté, problématique pour leur cursus. En les accueillant nous les accompagnons dans leur projet. Leur présence est un enrichissement pour toute l'équipe de l'association.*

Nous accueillons régulièrement des élèves du Lycée Jean Moulin du Chesnay ou de celui de Trappes Henri Matisse qui prépare le « Bac Pro services de proximité et vie locale ». Les jeunes que nous avons accueillis habitent le plus souvent Plaisir, très souvent le Valibout, mais aussi d'autres villes proches.

- ⇒ Ils ont pu trouver dans notre association un stage pratique dans un milieu qui correspond au diplôme qu'ils préparent.

### Nombre de stagiaires accueillis en 2021 :

- 2 stagiaires « Bac Pro SPVL » (1 mois chacun)

### **Accueil de personnes suivies en milieu protégé :**

- 2 jours par semaine depuis trois ans, une jeune habitante du Valibout qui est suivie à La Pommeraie (Service de l'hôpital de Plaisir) participe à nos activités (accueil, tri, rangement et aussi à l'atelier couture). Très intégrée à l'équipe, cette activité lui a permis de développer une confiance en elle avec une ouverture vers l'extérieur.

## Action pour l'Insertion professionnelle et la formation

---

- *L'activité de l'association propose un service 5 jours sur 7, sur deux antennes. Le bénévolat seul, ne permet pas de garantir une telle amplitude d'ouverture et de présence ; un bénévolat qui a été très affecté par la Covid19 et qui se renouvelle laborieusement.*
- *La vente de vêtements de deuxième vie à petits prix et les recettes qu'elle produit s'inscrit dans un schéma d'économie circulaire sociale et solidaire, mise au profit de l'insertion professionnelle.*
- *Avec le soutien complémentaire apporté par la Ville de Plaisir, le CD78 et la Région nous sommes moteurs pour la réinsertion de personnes éloignées de l'emploi.*
- *Ce personnel est recruté avec l'accompagnement de Pôle Emploi, de Cap Emploi mais aussi de la Mission locale. Des embauches en contrat Parcours Emploi Compétence, avec l'objectif pour l'employeur d'assurer des formations qui leur permettront de renforcer leur compétence pour pérenniser une activité professionnelle.*

A fin décembre 2021 l'association emploie 4 salariés en CDD 12 mois PEC.

1. Une salariée en 4/5<sup>ème</sup> de temps  
Affectée au Valibout pour l'accueil et la vente
2. Une salariée en 4/5<sup>ème</sup> de temps  
Affectée au Valibout et à Claudel pour l'accueil et la vente sur les deux antennes et une fonction administrative
3. Une salariée en 3/5<sup>ème</sup> de temps  
Affectée à Claudel pour l'accueil/ventes et des tâches administratives
4. Une 4<sup>ème</sup> salariée en 3/5<sup>ème</sup> de temps  
Affecté aux deux antennes, comme magasinier

***Au total l'équivalent de 2,8 ETP. rémunérés au SMIC***

<b><i>Cette structure de personnel, effectif et temps de travail, répond aux besoins liés à nos activités</i></b>
---

### ***Formation des salariées***

Nous sommes attentifs aux besoins de formations des salariées et à ce titre nous cotisons à l'Opco « UNIFORMATION » qui nous est dédié depuis la réforme sur la formation professionnelle.

- *Sylvie Leroi et Chantal Gautier ont suivi un cours d'initiation à Excel (formation à distance)*
- *Les 4 salariés et les membres du Bureau ont suivi une formation SST de deux jours organisée à l'antenne Camille Claudel.*

## Médecine du travail et conditions de travail, évaluation des risques.

---

Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) est obligatoire pour tous les employeurs. Un travail d'actualisation de la situation de l'association a fait l'objet d'un accompagnement de l'ACMS et la production d'un document repère pour l'ensemble du personnel. Un travail synthétisé par Sylvie DAHOU FIAT membre du Bureau.

## Action pour le Lien social et culturel

---

- *Si le Vestiaire social est l'objectif premier de l'association, notre action va bien au-delà en s'appuyant sur la force et le dynamisme d'une équipe très investie de bénévoles et de salariées, où chacun au moment opportun se mobilise en apportant sa compétence et son enthousiasme.*
- *Un engagement qui se retrouve habituellement dans notre programmation d'activités internes et d'évènements extérieurs qui sont autant de moments de rencontre, de partage avec les Plaisirois, moments également pour mieux faire connaître notre action sociale et élargir notre réseau.*

### **Activités externes :**

- La Fête des associations
  - Un rendez-vous incontournable, un rendez-vous pour présenter notre action, rencontrer nos adhérents et de possibles nouveaux bénévoles.
- Nos lotos (2 fois/an) et Notre Salon artisanal « Aux plaisirs créatifs » n'ont pas été programmés par manque de perspectives sur l'évolution de la pandémie.

### **Activités internes :**

*Nous nous étions fixés comme objectifs 2021 la poursuite de nos ateliers thématiques : « Couture » avec ouverture d'un cours débutant, Session « Image de soi » et atelier enfants « Coccinelle Créative ».*

- **Les ateliers « Couture » :**
  - Un seul atelier Couture a repris, les lundis après-midi.
  - Plusieurs animatrices se sont succédées la première partie de l'année, pour laisser place en septembre à un jeune animateur ayant fait une école de couture. Le cours réuni environ 5 à 6 personnes.
- **L'atelier « Image de soi » :**
  - Une session s'est tenue en mars, et a réuni 9 participants.
  - Malgré un programme plutôt bien perçu par les prescripteurs mais également très apprécié des participants, les demandes d'inscription sont très difficiles à réunir, ce qui est incompatible avec la réservation de la prestataire qui anime l'atelier.
  - **Au bilan, cet atelier ne sera pas reconduit en 2022.**
- **Atelier « Théâtre » :** animé par Philippe Chauvin, Professeur de Théâtre de la « Direction des Affaires Culturelles »
  - Une session s'est également tenue en mars
  - Elle précédait la session « Image de soi » et a réuni 6 participants de cet atelier.
  - Très complémentaire, cet atelier « Théâtre » s'est donné pour objectif un développement de la confiance en soi et a permis de souder le groupe.
  - Au bilan, cet atelier Théâtre, très apprécié, et complémentaire de « Image de soi », ne devrait pas être reconduit sous cette forme en 2022.
  - D'autres actions pourraient néanmoins être envisagées.
- **L'atelier pour enfants « La coccinelle créative »** s'est poursuivi tous les mercredis à l'antenne Claudel témoignant d'un vif succès, avec des groupes de 10 à 15 enfants. Un projet porté par Vanessa Roche avec une co-animation bénévole de Pascale Jolivet, Patricia Berland, Yannick Maillard et Patrick Gautier.
  - Des moments créatifs variés, très appréciés par les jeunes participants et leurs parents avec quelques séances délocalisées au sein du Conseil de Quartier du Valibout dans une approche partenariale.
  - Ces ateliers se déroulent dans le plus strict respect des mesures sanitaires avec un adulte pour encadrer 5 enfants

## Des Partenariats associatifs et « Ville » pour un mieux vivre ensemble

---

- *Les associations sociales sont très actives sur toute la ville de Plaisir, avec un fonctionnement en Réseau vers des bénéficiaires qui sont souvent communs.*
- *La coordination sociale\* initiée depuis 2012 s'est mise en veille du fait de la pandémie et des contraintes pour se réunir.*
  - \* (Secours catholique, ATD Quart monde, Restos du cœur, CADI, Plaisir Solidarité et Plaisir Vestiaire.)
- *Plaisir Vestiaire en partenariat avec le CCAS est membre du RAPP (Réseau d'action et de prévention de Plaisir)*
- *Du fait de notre implantation au sein du Valibout, et de notre action vers les habitants de ce quartier, nous siégeons au Conseil de Quartier (Le CQV).*
  - Membre du Conseil d'administration, Patrick Gautier (Vice-président de Plaisir Vestiaire) est notre représentant permanent avec les autres associations du quartier.
    - Moment de partage des programmes de chaque association, mais aussi des problématiques du quartier comme la réhabilitation engagée depuis plusieurs années.
    - Moment d'organisation d'événements en partenariat comme :
      - **La Kermesse annuelle pilotée par le CQV.** Bien que tournée vers les jeunes, à cette occasion nous organisons une braderie qui est très appréciée des mamans.
      - **Le Goûter de fin d'année pour les enfants** piloté par Plaisir Vestiaire (Patrick Gautier) ; moment de jeux, de remise de cadeaux et de friandises.

## Nos autres partenaires associatifs

---

- **Plaisir Solidarité :**

Nous travaillons en partenariat avec cette Association du Quartier du Valibout qui nous envoie des personnes pouvant bénéficier d'attributions gratuites de vêtements. De notre côté nous leur adressons les personnes ayant des difficultés face à des démarches administratives à effectuer.
- **CADI :**

La boutique alimentaire, située à Camille Claudel, est voisine de notre antenne. Cette proximité nous a conduits à participer à des événements partenariaux dans la Maison des familles Camille Claudel. Nous accueillons des bénéficiaires communs.
- **Le Secours Catholique :**

Le Secours Catholique assure une aide d'urgence pour leurs bénéficiaires et cède à Plaisir Vestiaire les dons de vêtements collectés en surplus. Cette association fait le lien avec le Centre de rétention administrative (CRA) de Plaisir et fait appel à nous pour assurer des besoins vestimentaires très spécifiques.
- **Les Restos du Cœur :**

Ils nous cèdent les vêtements qu'on leur apporte, car ils n'ont ni la place, ni les moyens de les gérer.

Ils sont prescripteurs de bons gratuits de vêtements et nous adressent régulièrement les familles concernées. Ils nous dépannent pour des transports encombrants.

## Le Vestiaire Social : une voie pour le Développement durable

Sans les dons de vêtements qui nous sont faits par des particuliers ou des partenaires commerciaux, Plaisir Vestiaire ne pourrait pas assurer sa mission principale de vestiaire social.

- *Un vestiaire social dont la vocation est de permettre aux familles dans la précarité de s'habiller dignement à moindre coût.*

Les donateurs sont toujours au rendez-vous, et les périodes de confinement ont amplifié les dons de vêtements à notre intention.

- **Le travail de tri est conséquent, et c'est une tâche ingrate. Il est réalisé uniquement au Valibout par les salariées et par les bénévoles.**
- *Les dons sont majoritairement de bonne qualité, propices à une « deuxième vie », mais quelquefois nous avons des mauvaises surprises avec des affaires impropres à une mise en rayons. (Vêtements usés, troués, voire moisiss probablement après un stockage prolongé), un fait d'autant plus délicat pour les personnes qui ont à trier en cette période de crise sanitaire.*

Tous les vêtements classés impropres à une seconde vie sont stockés dans des sacs, puis enlevés au moins 1 fois par semaine par « Le Relais ». (Un rebus qui peut représenter de 3 à 4 m3 par semaine).

Quantités cédés pour recyclage à « Le Relais »

2016	2017	2018	2019	2020	2021
10.2 Tonnes	9.2 Tonnes	7.7 Tonnes	9.3 Tonnes	6.3 Tonnes (sur 8mois)	7.8 Tonnes

### **Accueil des donateurs de vêtements:**

Horaires : Exclusivement au Valibout, depuis le Covid l'accueil ne se fait que les vendredis et impérativement sur RV. (9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00)

### **Types de dons :**

Pour rester sur nos fondamentaux, et tenant compte de l'espace restreint dont nous disposons pour notre activité, nous sommes obligés de nous recentrer sur les sujets suivants :

- les vêtements, tant pour les hommes que pour les femmes et enfants, ainsi que le linge de maison.
- Tout le matériel de puériculture comme : landaus, poussettes, lits de bébé, jouets premier âge.
- Il nous reste que peu de place pour stocker de la vaisselle, du petit électroménager, que nous acceptons ou non suivant l'encombrement du moment.

Par contre, lorsque des articles de mobilier ou de gros électroménager nous sont proposés, nous en informons les familles par affichage au « Vestiaire », mais hélas nous ne pouvons ni les transporter, ni les entreposer.

### **Semaine de la citoyenneté avec la Ville de Plaisir en octobre 2021**

Dans le cadre de cet événement un partenariat entre l'association sportive de Foot de Plaisir (FOP) et notre association a permis de mobiliser des jeunes (Joueurs du FOP et Collégiens). Une collecte de vêtements a été organisée dans un établissement scolaire, et une dizaine de jeunes encadrés par nos bénévoles se sont prêtés au tri de la collecte sur un stand éphémère pour préparer la mise en rayon des vêtements pour une deuxième vie. Une sensibilisation au recyclage et à l'économie circulaire très bien accueillie par tous.

## Nos partenaires institutionnels qui nous soutiennent

---

*L'association par ses activités déploie une énergie importante pour améliorer son autofinancement, avec une action permanente pour limiter au strict minimum les frais de fonctionnement.*

*Notre action se veut au service de tous sans aucune distinction dans une démarche partenariale avec les institutions qui la soutiennent.*

*Sans ces soutiens institutionnels notre action solidaire et sociale serait fragilisée, voire remise en cause.*

- **Ville de Plaisir :**

Nous sommes en partenariat avec le CCAS. Les travailleurs sociaux nous adressent des familles avec des prescriptions de « bons gratuits » quand la situation l'exige.

Comme chaque année, la Mairie de Plaisir a contribué à notre fonctionnement :

- Par le versement d'une subvention de fonctionnement de 7000€ en 2021 (7600€ en 2020)
- Par la prise en charge du loyer et des charges du logement que nous occupons au Valibout.
- Par la mise à disposition gracieuse d'une salle polyvalente à Camille Claudel.

Nous remercions la municipalité pour son soutien.

- **Conseil Départemental des Yvelines :**

Notre partenariat avec le département se fait essentiellement par le biais du « SAS » :

- En relation avec les assistantes sociales qui nous sollicitent régulièrement pour des aides à des personnes en difficulté, avec des prescriptions de bons gratuits.
- Par des inscriptions aux sessions « Image de soi »
- Auparavant en participant au dispositif « Permis de Conduire », mais aucun dossier ne nous a été soumis en 2021.

A noter qu'en plus des personnes qui nous sont adressées par les assistantes sociales du « SAS » avec des prescriptions de « bons gratuits », nous en recevons des travailleurs sociaux du CCAS, des bénévoles des Restos du Cœur, de Plaisir Solidarité, de la Réussite Educative, ..., qui nous sollicitent pour l'attribution de vêtements.

Le Conseil Départemental nous a alloué en 2021 une subvention annuelle de fonctionnement de 2500€.

- **Conseil Régional d'Ile de France et Etat :**

En relation avec Pôle-Emploi et CapEmploi, notre association a pu bénéficier de recrutement de salariées en Contrat PEC, CDD soutenus pour 20h ou 26h hebdomadaires suivant les cas.

Le soutien dans ce cadre est de 25 319€ pour 2021.

- **La mission locale de Plaisir**

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement des jeunes en recherche d'emploi ou d'orientation nous nous efforçons d'offrir des possibilités d'accueil que ce soit sous forme de stages ou de contrat de travail en CDD. Des moments de découverte du milieu associatif et des réalités du quotidien en structure organisée au service des bénéficiaires.

## Nos partenaires commerciaux qui nous soutiennent

---

Au fil de ces dernières années, force est de constater que les petites structures associatives comme la nôtre peinent à mobiliser le soutien de grandes enseignes, même celles de notre bassin de vie.

Avoir le soutien de grandes enseignes commerciales est une forme de reconnaissance de l'action que nous menons mais aussi un levier pour mieux faire connaître notre engagement. Notre attente de nouveaux liens est évidente, chacun dans son environnement personnel ou professionnel peut y contribuer.

➔ Ces partenariats ne sont jamais définitifs, ils sont même très fragiles, et très liés aux politiques internes des entreprises dans le domaine ! L'historique le prouve !

### o 😊 **Hôtel Le Louis de Versailles**

*C'est grâce à une Plaisiroise, qui était employée de cet établissement, que s'est noué le contact avec la Direction de l'hôtel et à la clé une proposition de partenariat :*

*Fédérer le personnel de cet Hôtel de luxe autour d'une action de solidarité vers une petite structure sociale et solidaire.*

- *Des collectes de vêtements sont organisées au sein du personnel et remises lors d'une rencontre à laquelle est conviée toute l'équipe à Versailles.*
- *Des lots pour nos lotos sous forme de vouchers (Nuit pour 2 personnes + accès au Château de Versailles, Dîner pour 2 personnes, Brunch pour 2 personnes) complètent ce soutien spontanément apporté.*

### o 😊 **Le Liberty**

*Cette enseigne nous donne depuis de nombreuses années pour chaque loto 2 pass d'accès pour une journée dans leur club sportif.*

### o **Auchan**

*Cette grande enseigne sur Plaisir nous donne 2 cartes cadeaux de 20€ pour nos lotos depuis 2017.*

### o **Fin d'un partenariat : IKEA Plaisir:**

Initié en 2012, avec le Service Développement Durable du Siège Social d'IKEA, ce dernier avait soutenu notre action en organisant régulièrement des collectes auprès du personnel :

- Collectes de vêtements
- Collectes de jouets et d'articles de puériculture

Un partenariat qui s'était également concrétisé par des **dons de mobiliers neufs et d'occasion à plusieurs reprises.**

Les réorganisations internes ces dernières années ont malheureusement occasionné la fin de ce partenariat.

## Notre structure et notre fonctionnement

---

**L'Assemblée Générale 2021** qui s'est tenue le 12 juin 2021 avait réuni 22 personnes (18 avec droit de vote) et 21 pouvoirs. Au bilan 39 voix exprimées sur 55 (adhérents, bénévoles actifs et membres de droit)

- Les nouveaux représentants du CCAS (Direction et Elue) ainsi que ceux du TAD78 étaient présents.
- **A l'issue du renouvellement du Conseil d'administration**, 11 personnes ont été reconduites ou élues comme membre du nouveau CA.

**A l'issue de sa première réunion, le CA a élu le nouveau bureau** ; le président sortant Bernard ANSART a été reconduit.

- ⇒ Au total, du fait du Covid et des périodes de confinement, le CA s'est réuni seulement 3 fois en 2021. Une information régulière a été assurée par le Président sous forme de Newsletter par courrier électronique.

**Nos adhérents (à jour de leur cotisation):**

- Au nombre de 46 (vs 47 en 2020).
- Si on constate une stabilité du nombre d'adhérents vs 2020, nous restons bien loin du nombre avant COVID19.

### Nos moyens de communication

Notre « Site internet » et notre page « Facebook » sont très utiles pour notre communication :

- **Notre site [www.plaisirvestiaire.fr](http://www.plaisirvestiaire.fr)**
  - Il informe les visiteurs et nos partenaires (particuliers, associations ou entreprises):
    - De notre mission et de nos activités
    - Du fonctionnement et de l'organisation de l'association.
    - De notre actualité événementielle (en veille en 2021)
  - Il est régulièrement utilisé pour nous écrire et se renseigner
- **Notre page Facebook (communication très réactive)**

C'est un complément indispensable qui offre une réactivité appréciable pour notre actualité, et particulièrement utile pour mobiliser notre réseau à l'occasion de nos événements (Lotos, Salon, Braderie....)

**La Signalétique extérieure pour situer et trouver nos antennes:**

Insuffisante, voire inexistante, le manque de signalétique à l'extérieur à proximité de nos locaux (Valibout et Claudel) est régulièrement critiqué par les personnes qui nous cherchent pour la première fois, qu'elles soient plaisiroises ou non.  
C'est une vraie difficulté qui n'a trouvé ni écoute ni amélioration jusqu'à aujourd'hui.

### **Réalisation d'un sondage interne fin 2021 des bénévoles et salariées sur notre fonctionnement, nos objectifs et les attentes de chacun**

L'évolution de notre association, avec l'ouverture d'une deuxième antenne, implique le besoin d'assurer une cohésion de relations et de fonctionnement entre les salariées et avec les bénévoles.

Un besoin d'autant plus important que les deux années de pandémie ont brisé le lien qui existait entre les personnes, que certains bénévoles ne reviendront plus, que des nouveaux sont arrivés.

Si la mission et les actions menées par l'association ont l'adhésion de la grande majorité, des attentes tant matérielles que relationnelles sont ressortis de ce sondage qui a été documenté par 90% des sondés.

## Un séminaire organisé à la suite du sondage pour échanger et mettre en place un plan d'action.

### Les principaux points à améliorer et pris en compte:

- Avoir une information régulière et un agenda des dates de conseils d'administration
- Besoin de matériel, notamment à Claudel :
  - PC, Internet, Meuble pour bébés, vestiaire personnel
- Souhait de formation
  - Bureautique, agencement boutique
- Cohésion de groupe et polyvalence entre les deux antennes

*Au risque de faire les mêmes remarques, il est évident que l'impossibilité d'organiser nos lotos, notre salon, de participer à tout type d'événement, a contribué à isoler les personnes qui se retrouvaient habituellement pour organiser et animer ces moments de partage.*

### Indicateurs d'activités chiffrés 2021 (Evolution depuis 2017)

		Indicateurs d'activité						
		2017	2018	2019	2020	2021	Evolution	Commentaire
<b>Fréquentation Boutique</b>								
Nombre de familles		197	225	379	212	227	+15	
Adultes (+18ans)		485*	375	740	353	419	+66	
Enfants		325	383	767	348	420	+72	
Nombre de visites		1136	1536	2351	1163	1472	+309	
Recettes		9 873€	12 452€	17 262€	10 568€	13 375€	+2 807€	
Bons gratuits (Valorisation)		1 882€	2 584€	2 257€	2 136€	3 104€	+968€	
Adhérents	Nombre	81	80	74	47	46	<b>-1</b>	
<b>Accompagnement Jeunes, personnes en reconversion et personnes en suivi médical</b>		<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>Durée</b>	<b>Prescripteur</b>
	Stagiaires Ecole	4	2	2	2	2		Lycée
	Stagiaires reconversion		1	1				
	Stagiaire (milieu protégé)		2	1	1	1	2j/sem	Hôpital (Pommeraiie)
	Stagiaires Permis de conduire	1	1	4	0	0		CD78
	Service civique	2	1	0	0	0		Mission locale
	Artiste Maison d'Ulysse			3 à 4	0	0		Via HGMS

## Rapport financier

---

### Nos produits en 2021:

- **Activité du vestiaire social : Recettes 13 375€ (+2807€/ +27%)**

Après une année 2020 marquée par la distanciation ayant affecté le lien social, l'année 2021 a vu un retour partiel de notre activité et de nos bénéficiaires comme en témoignent les indicateurs que nous suivons d'année en année :

  - Nombre de visites
  - Nombre de familles bénéficiaires
  - Recettes des ventes
  - Bons gratuits
  
- **Activités extérieures :**

Les contraintes sanitaires et le manque de visibilité sur une évolution favorable nous ont conduit à la plus grande prudence et aucune programmation de nos Lotos, de notre Salon artisanal et de la Kermesse du Valibout

Au-delà de l'aspect financier, c'est tout le lien avec nos bénéficiaires qui est rompu depuis deux ans.
  
- **Adhésions et dons financiers : 1 915€ (+80€/ +4.3%)**

Des adhésions et des dons stables vs 2020, mais très en dessous d'avant COVID,
  
- **Subventions**
  - **Ville de Plaisir** : subvention de fonctionnement (7000€ soit -600€) et prise en charge du loyer+des charges de notre local (5500€) soit au total : 12500€.
  - **Conseil Départemental CD78** :
    - 2500€ pour le fonctionnement, inchangé depuis plusieurs années.
  - **Conseil Régional** : 25 319.42 € correspondant au soutien lié aux contrats CUI/CAE dont bénéficient nos 4 salariés.
  - **Etat/ Activité partielle pour cause de Covid19** : 4 671.36€

### Nos charges principales en 2021 :

- **Les charges de personnel**

C'est le poste qui représente la part la plus importante de nos dépenses (91.4%), soit 57 864.08€.
  
- **La session « Image de soi » de mars** : 800€ de rémunération de la Coach
  - Au bilan sur 2019 et 2020 le CD78 nous a alloué 2300€ qui ont été fléchés pour l'organisation effective de 4 sessions pour un coût de 2 400€ hors frais de fonctionnement (la 4<sup>ème</sup> différée de nov. 2020 à mars 2021 suite au confinement).
  - A l'occasion de ces 4 sessions qui ont réuni 35 participants, Plaisir Vestiaire a offert pour 15€ de vêtements (tarif solidaire) à chacun, soit un équivalent de 525 €
  
- **Les frais de fonctionnement**

Hors personnel et local subventionné par la ville, nos frais de fonctionnement représentent 8.6% de notre budget, soit 5 447€ (+945€). Un écart qui inclus entre autres charges des achats de matériels pour améliorer les conditions de travail ; Meuble cuisine (296€), Bacs plastiques normalisés pour le stockage de Valibout et Claudel (800€), Sono loto (100€), nouveau PC pour Claudel (100€), meuble de rangement enfants à Claudel (169€)

➔ Un bilan témoignant d'une gestion rigoureuse de nos deniers.

**Dans une année 2021 encore perturbée,  
le bilan recettes – dépenses se solde par un déficit de - 4403.48€**

# Compte de résultat et bilan 2021

## PLAISIR VESTIAIRE COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2021

CHARGES		PRODUITS			
	2020	2021			
<b>ACHATS:</b>			<b>PRODUITS:</b>		
Achats Matériel Equipement	1 035,19 €	1 465,18 €	Participation des Bénéficiaires	10 568,70 €	13 375,60 €
Electricité	213,62 €	222,81 €	Recette constatée d'avance		160,00 €
Matériel	0,00 €	0,00 €	Vente Objets Maison	44,00 €	9,00 €
Petit Matériel	452,82 €	386,03 €	Cotisations (Vestiaire+Coccinelle)	289,00 €	409,08 €
Produit d'entretien	56,17 €	13,21 €	Adhésions 2021	1 835,00 €	1 915,00 €
Fournitures Entretien & Petit Equipement	52,60 €	48,60 €	Adhésion 2020 (reliquat)		100,00 €
Fournitures Administratifs	262,02 €	182,30 €	Recettes Activités Extérieures	0,00 €	0,00 €
Autres Matières et Fournitures pour activités extérieures	0,00 €	0,00 €	Subvention CCAS (Fonctionnement)	7 600,00 €	7 000,00 €
Alimentation Usage Interne	12,70 €	448,35 €	Subvention SQY	0,00 €	0,00 €
<b>SERVICES EXTERIEURS:</b>			Subvention Fonctionnement CD78	3 000,00 €	2 500,00 €
Assurances	218,33 €	222,42 €	Subvention AAP Image de soi	1 300,00 €	0,00 €
Entretiens et réparations		24,22 €	Subvention Conseil Régional ASP	15 577,74 €	25 319,42 €
<b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS:</b>			IJSS		1 319,94 €
Coach Image de soi	835,88 €	841,88 €	Indemnisation Activité Partielle	8 800,88 €	4 671,36 €
Publicité, Relations Publiques	15,60 €				
Missions/Réceptions/Fleurs (Obsèques)	86,50 €	100,00 €	Produits Financiers	188,52 €	227,16 €
Affranchissements	143,28 €	119,97 €	Reprise sur Provision		
Téléphone	624,37 €	561,35 €			
Site Internet//Logiciels/PC	203,84 €	153,84 €	Dons en Nature		
Service Bancaire	214,99 €	163,50 €			
Frais de Déplacement (Atelier coccinelle)		420,00 €			
<b>CHARGES DU PERSONNEL:</b>					
Appointements Bruts	27 333,97 €				
Salaires nets (hors Act Part, IJSS &Prime)		32 772,90 €			
Indemnité activité partielle	9 049,19 €	4 557,82 €			
IJSS		1 963,52 €	<b>PROFITS EXCEPTIONNELS:</b>		
Prime exceptionnelle MACRON	2 700,00 €	3 500,00 €	Remboursement CE IdF		286,50 €
Cotisations URSSAF		7 901,00 €	Remboursement trop perçu MACIF		
Part Patronale URSSAF	423,59 €		Remboursement Fraude	19,99 €	
Régul Cotisation URSSAF 2020		5 064,00 €	Avoir SFR		5,67 €
Annulation dettes Provisionnées sur Congés Payés exercice antérieur	-1 400,00 €	-1 400,00 €	Remboursement Prêt au CQV	3 500,00 €	
Dettes provisionnées sur Congés Payés	1 400,00 €	1 400,00 €	Ecart sur caisse		113,37 €
Visites Médicales ACMS	228,84 €	457,68 €			
Cotisation organisme de Formation	194,00 €	150,00 €			
Frais formation Secourisme		1 718,40 €	Remboursement Formation Secours		1 718,40 €
Mutuelle Salariés (part patronale)					
<b>AUTRES CHARGES DE GESTION:</b>					
Prêt ponctuel au CQV					
Dons	50,00 €	50,00 €			
Partenariat/Cotisation	25,00 €	25,00 €			
<b>DOTATIONS AUX PROVISIONS :</b>					
Provision pour risque et charge					
Provision pour Travaux					
<b>EXCEDENT D'EXPLOITATION:</b>	8 291,33 €		<b>DEFICIT D'EXPLOITATION:</b>		4 403,48 €
<b>TOTAUX</b>	<b>52 723,83 €</b>	<b>63 533,98 €</b>	<b>TOTAUX</b>	<b>52 723,83 €</b>	<b>63 533,98 €</b>
<b>Valorisation</b>					
Bénévolat	62 392,00 €	90 395,00 €	Contribution volontaire	62 392,00 €	90 395,00 €
Bons gratuits	2 136,00 €	3 104,00 €	Contribution volontaire	2 136,00 €	3 104,00 €
Abandon de remboursements de frais (Marchandises et Frais de trajet)	1 819,00 €	1 905,42 €	Contribution volontaire	1 819,00 €	1 905,42 €
	126 668,54 €	162 042,40 €		126 668,54 €	162 042,40 €



## Budget 2022 et Orientations

---

**Le Budget primitif 2022** élaboré fin 2021, avait été construit avec un maximum de prudence et beaucoup d'incertitudes concernant toutes formes de rassemblements possibles.

De fait en termes d'objectifs, nous nous étions limités à l'activité de base « Boutique Vestiaire social et solidaire » avec une programmation sous réserves :

- d'ateliers Coccinelle créative
- d'ateliers Couture
- de Braderies dans nos antennes

Début 2022 avec la régression de la pandémie, l'avenir laisse entrevoir une détente sur les contraintes de rassemblements.

C'est pourquoi nous envisageons d'organiser un LOTO en juin et très certainement un second à l'automne.

Concernant notre **Salon artisanal**, le sujet est plus complexe, la disponibilité de la salle de l'Ancien Restaurant du Château et le délai de mobilisation de nos partenaires nous contraignent à une programmation au mieux en 2023 ; la préparation d'un projet pour un événement avant l'été 2023 va être engagée avec nos partenaires artisans.

**Pour nos ateliers, ils** se poursuivent comme nous l'avons évoqué, à l'exception de ceux dédiés à « l'Image de soi » faute d'inscription suffisante pour le moment.

Le réseau que nous avons constitué tout au long des années passées, et les échanges qu'il nous apporte, témoignent de l'intérêt croissant de toute action vers un développement durable.

Des étudiants nous sollicitent, des partenaires associatifs également pour sensibiliser à ce sujet jeunes et moins jeunes.

➤ **A notre échelle, mais fort d'une expérience de plus de 20 ans nous souhaitons participer à cette sensibilisation, en formalisant un support didacticiel et en organisant des rencontres dans les établissements scolaires et vers tout mouvement sensible à ces orientations.**

Notre structure de personnel salarié pour 2022 est maintenue, elle se compose de 4 salariés en CDD à temps partiel

- 2 salariées en 4/5<sup>ème</sup> (28h hebdo)
- 2 salariés en 3/5<sup>ème</sup> (20h hebdo)
- Soit 2.8 Equivalents Temps Plein.

Des demandes de subventions de fonctionnement ont été déposées pour 2022

- Ville de Plaisir : 7000 € demandés, 6650€ alloués
- CD78 : 3000€ demandés (dossier en cours),
- Région IdF : Montants suivant contrats PEC en cours

Avec ces objectifs projets, cette structure de personnel et sur la base des subventions accordées, le compte d'exploitation (Recettes -Dépenses) arrive à un déficit de 4 100 € pris sur le fonds de roulement disponible.
--

<b>BUDGET PREVISIONNEL 2022 (Primitif 01/22)</b>
--

<b>Recettes</b>
-----------------

En caisse prévisionnel au 01/01/2022	45 059,00 €
---	-------------

Cotisations adhérents	1 600,00 €
-----------------------	------------

Recettes ventes solidaires	11 500,00 €
----------------------------	-------------

Dons	
------	--

Ventes diverses	
-----------------	--

Manifestations(Loto)	1 000,00 €
----------------------	------------

Produits financiers	
---------------------	--

Retrées diverses	
------------------	--

<b>S/Total Recettes Asso</b>	<b>14 100,00 €</b>
------------------------------	--------------------

Subvention Municipale	6 650,00 €
-----------------------	------------

Subvention Conseil Départemental	3 000,00 €
----------------------------------	------------

Subvention Conseil Régional	34 300,00 €
-----------------------------	-------------

Subvention Etat	
-----------------	--

Autres Subventions	
--------------------	--

<b>S/Total Subventions</b>	<b>43 950,00 €</b>
----------------------------	--------------------

<b>Total Recettes</b>	<b>58 050,00 €</b>
-----------------------	--------------------

<b>RESULTAT</b>	<b>- 4 100,00 €</b>
-----------------	---------------------

(si déficit/ appel sur trésorerie)

trésorerie prévisionnelle au 31/12/2022

	40 959,00 €
--	-------------

<b>Dépenses</b>
-----------------

Dont provisions	
-----------------	--

Matériels	1 000,00 €
-----------	------------

Autres achats	1 600,00 €
---------------	------------

Prestations / Services	1 450,00 €
------------------------	------------

Fonctionnement	600,00 €
----------------	----------

Impôts et taxe	
----------------	--

Charges PERSONNEL	57 500,00 €
-------------------	-------------

Autres charges financières	
----------------------------	--

<b>Total Dépenses</b>	<b>62 150,00 €</b>
-----------------------	--------------------

Dont provisions	
-----------------	--

## L'EQUIPE DE PLAISIR VESTIAIRE en 2021

---

22 BENEVOLES, dont 11 MEMBRES DU CA et 4 SALARIES

Marie-Claire HALLIER                      Présidente Honoraire

---

### **Membres du Bureau et du Conseil d'administration:**

Bernard ANSART                      Président  
➤ Relations Extérieures.

Nicole ANSART                      Vice-présidente/Trésorière  
➤ Secrétaire Générale, Manifestations

Patrick GAUTIER                      Vice-président  
➤ Référent de l'Antenne Camille Claudel  
➤ Représentant permanent au Conseil  
de Quartier du Valibout

Edith TOUROUDE                      Référente de l'Antenne du Valibout

Sylvie DAHOU-FIAT                      Référente « Sécurité et Bien être au travail »

### **Autres Membres du Conseil d'Administration :**

Lucien MENSAH                      Evénements

Ginette LENQUETTE                      Antenne Valibout

Marine LEGROS                      Antenne Valibout

Pascale JOLIVET                      Antenne Claudel

Annick MORIN

Jeannine EGOT                      Antenne Claudel (démissionnaire)

### **Autres bénévoles venant aider au Vestiaire :**

Véronique BARANGER                      Antenne Valibout

Eva SALTZMANN                      Antenne Valibout

Catherine RIVIERE                      Antenne Valibout

Vanessa ROCHE                      Animatrice Atelier « Coccinelle Créative »

Oumou CISSE                      Antenne Valibout

Patricia BERLAND                      Co- Animatrice Atelier « Coccinelle Créative »

Denise COUILLIARD                      Antenne Claudel

Renéa LANDAS                      Antenne Valibout

Yannick MAILLARD                      Atelier Couture et Coccinelle

Dorcia SOMI                      Atelier Coccinelle

### **Bénévoles partenaires :**

Jacques MAURIE                      Animation LOTOS

### **Salariés (4 personnes) :**

Sylvie LEROI                      CDD 4/5<sup>ème</sup> de TP 12 mois

Corinne MOCO                      CDD 4/5<sup>ème</sup> de TP 12 mois

Chantal GAUTIER                      CDD 3/5<sup>ème</sup> de TP 12 mois

Wilner MAYANGA                      CDD 3/5<sup>ème</sup> de TP 8 mois jusqu'à fin août 21

Déborah YENYI                      CDD 3/5<sup>ème</sup> de TP 12 mois depuis Septembre 21

# HEURES BENEVOLES

## REPARTITION DES HEURES DE BENEVOLAT ET SALARIES 2021

FONCTIONS	Statut	TEMPS DE TRAVAIL		STATUT : CDI, CDD, contrat aidé, vacataire, bénévole, autres	CHARGES TOTALES MENSUELLES DE PERSONNEL		
		MENSUEL EN ETP			(Salaires bruts hors charges patronales)		
		Association			depuis		
Accueil/vente et projets/ Antenne Claudel	Salariée	0,57		CDD/ CUI/3/5ème TP		nov.-18	909,00
Accueil/vente/tri/ Antenne Valibout	Salariée	0,80		CDD/ CUI/4/5ème TP		juin-18	1 272,00
Accueil/vente/tri/ Antenne Valibout & Claudel	Salariée	0,80		CDD/ CUI/4/5ème TP		févr.-20	1 272,00
Accueil/tri Antenne Valibout & Claudel	Salariée	0,57		CDD/ CUI/3/5ème TP		de déc 20 à août 21	909,00
Accueil/tri Antenne Valibout & Claudel	Salariée			CDD/ CUI/3/5ème TP		sept.-21	
Bureau Association	4 Retraités & 1 Actif	2,50		5 Bénévoles			
Activité Association	Actifs et Retraités	2,89		17 Bénévoles			
Total		8,13		4 salariées+ 22 bénévoles			4 362,00

**Soit au total : 8625 heures de bénévolat pour l'année 2021**

**Equivalent temps plein : 5.39 personnes**

**Au total x 10.48 € = 62 392 €**

(Valorisation : smic horaire brut 2021 : 10.48€)

## TARIFS (actualisés en janvier 2019)

Participation Financière des Familles Tarif 2019		
<b>H O M M E S</b>	Tee-Shirt, Pyjama	1,00 € à 3,00 €
	Chemise, Polo, Sweat-shirt, Pull	2,00 €
	Chaussures	3,00 € à 10,00 €
	Pantalon	3,00 € à 5,00 €
	Veste de costume	3,00 €
	Costumes	6,00 € à 10,00 €
	Veste, Anorak, Manteaux	5,00 € à 15,00 €
<b>F E M M E S</b>	Tee-Shirt, Pyjama, Chemise de nuit	2,00 €
	Lingerie	0,50 € à 3,00 €
	Chemisier, Pull	2,00 €
	Pantalon, jupe, robe	3,00 € à 5,00 €
	Chaussures	3,00 € à 5,00 €
	Veste de tailleur	5,00 €
	Anorak, Manteaux	5,00 € à 15,00 €
<b>E N F A N T S</b>	Tee-Shirt, Pyjama, Chemise de nuit	1,00 €
	Chemise, Pull, T-Shirt	1,00 €
	Chaussures	2,00 €
	Layette jusqu'à 2 ans	0,50 €
	Pantalon, Jupe, Robe	2,00 € à 5,00 €
	Veste, Anorak, Manteaux	5,00 € à 15,00 €

LINGE DE MAISON	
Drap plats	3,00 €
Draps housse	2,00 €
Housse de couette	4,00 €
Couette 2 personnes	6,00 €
Couette 1 personne	4,00 €
Draps Enfants	2,00 €
Grande couverture	5,00 €
Petite couverture	3,00 €
Oreiller	2,50 €
Nappe	2,00 € à 5,00 €

ACCESSOIRES	
Chapeau, Bonnet, Echarpe	1,00 € à 2,00 €
Bijoux	1,00 € à 5,00 €

**Pièce exceptionnelle : Robe de Mariée, Veste en cuir ...  
Tarif fixé selon état**